

REGLEMENT DU TOURNOI DE MIXTE

SAINT LOUIS DE GONZAGUE 09 octobre 2022

→ Le tournoi de la SLG est autorisé par la ligue de Nouvelle-Aquitaine sous le n° (en cours),

→ La compétition est ouverte aux joueurs et joueuses **de minime à vétéran** *dont les licences sont validées par la FFBaD et accessibles sur Poona à la date limite d'inscription (01/10/2022).*

→ Le juge-arbitre de la compétition est Richard CLABAU,

→ Tableaux de mixte de R4 à P, **en poules de CINQ, SANS SORTIE DE POULE.**

→ Les poules sont constituées en fonction du Cpph de la paire.

Les 5 équipes possédant la plus haute moyenne s'affrontent dans une même poule. Puis les 5 équipes suivantes sont regroupées dans une seconde poule, et ainsi de suite pour les poules suivantes,

→ Les matchs se dérouleront en 2 sets gagnants de 21 points,

→ La date limite de réception des inscriptions est fixée au samedi 1^{er} octobre 2022,

→ Le nombre de paires accepté sera dans la mesure du possible un multiple de 5.

Les inscriptions seront prises en compte en fonction de leur date d'arrivée,

→ La constitution des tableaux aura lieu le mardi 04 octobre 2022,

→ Le montant des engagements est de 15 Euros par personne,

→ En cas de forfait non justifié, aucun remboursement ne sera effectué après la constitution des tableaux (le 04/10/2022),

→ Les volants sont à la charge des joueurs. En cas de désaccord entre les joueurs, les volants officiels de cette compétition sont les :

Yonex Mavis 370 pour les plastiques,
RSL Tourney n°3 pour les plumes,

→ Les moyennes prises en compte pour le tournoi sont celles en vigueur au 20/09/2022,

→ Les matchs seront en auto-arbitrage,

→ Le temps de repos minimum est de 20 mn entre chaque match,

→ Le temps d'échauffement est de 3 mn à partir du moment de l'annonce du match,

→ Tout volant touchant un obstacle dans la salle, est let au service, et faute en jeu,

→ Le règlement fédéral sera appliqué pour tous les points non cités ci-dessus.